

RAPPORT ANNUEL



Activités 2022 2023





TABLE DES MATIÈRES



Mot du directeur général



Nos objectifs



Prévention et sensibilisation



Organismes du milieu



Partenaires du milieu



Avancées technologiques



Service des loisirs



Habitation



Vie démocratique



Rapport financier



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Mesdames et messieurs,

Il n'y a pas si longtemps, je m'adressais à vous en tant que directeur des loisirs, mais aujourd'hui, c'est avec une grande satisfaction que je peux vous parler en tant que nouveau directeur général de la Fondation des Aveugles du Québec (FAQ). Je succède donc à Ronald Beauregard, l'ex-directeur général et co-fondateur, qui fut pour nous tous un mentor et pendant plus de 33 ans, le visage exemplaire de la FAQ.

Gravitant moi-même autour de la FAQ depuis 2001, j'ai eu l'opportunité de voir et de participer à plusieurs réussites de notre organisme. Permettez-moi de vous énumérer quelques-unes des réalisations de la dernière année :

Projet d'habitation Grande Allée

Le début de la construction de 23 unités adaptées qui sera livré en automne 2024. Ce trouvant dans l'agglomération de Longueuil au coin des rues Grande Allée et Langevin, la faisabilité de ce complexe d'habitation, d'AccèsLogis, n'aurait jamais pu voir le jour sans l'aide du groupe de ressource technique, Atelier Habitation Montréal et du travail acharné de l'équipe de la FAQ.

La mise sur pied d'un comité de sensibilisation

Dans le but de sensibiliser le grand public à la cause du handicap visuel, nous avons constitué un comité dédié à la promotion et à la sensibilisation. Ce comité s'engage à organiser des conférences et à tenir des kiosques d'information lors de divers événements. Notre objectif est d'éclairer le public sur les enjeux liés à la santé oculaire et de faire connaître les nombreuses ressources et services disponibles pour les personnes atteintes de déficience visuelle.

Accroissement du service de loisirs habitation et de nos salles d'entraînements

Cette année, nous sommes extrêmement fiers d'avoir élargi notre gamme de services de loisirs destinés à nos locataires. En effet, nous avons augmenté la durée des activités de loisirs de 6 heures par semaine par rapport à l'année précédente. Cette amélioration significative de notre offre bénéficie à nos locataires en leur offrant une plus grande flexibilité, notamment pour ceux ayant des emplois du temps chargés, ce qui permet à chacun de participer à ces activités enrichissantes.

Retour de notre partenaire Voyage de Rêves

La FAQ est fière d'avoir renoué avec l'organisme Voyage de Rêve et c'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que l'une de nos accompagnatrices guidera 6 jeunes non-voyants à Walt Disney.

À la lumière de ce que vous lierez dans ce rapport annuel, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration, les bénévoles, les moniteurs ainsi que toute l'équipe de la permanence de la Fondation des Aveugles du Québec, pour leur travail quotidien exceptionnel.

En terminant, je vous souhaite à toutes et tous bonne lecture et je vous encourage à nous visiter sur nos différentes plateformes de réseaux sociaux ainsi que sur notre site web.

Steve Joseph, Directeur général,
Fondation des Aveugles du Québec

LA FONDATION

La Fondation des Aveugles du Québec (FAQ) met tout en œuvre afin de sensibiliser le grand public et de soutenir la communauté des personnes aveugles et handicapées visuelles, incluant celles avec incapacités associées ou à besoins particuliers, de même que leurs proches, dans la société.

En plus de promouvoir une vie autonome et active pour les personnes vivant avec une déficience visuelle, le travail de la Fondation se démarque par le soutien qu'elle apporte à sa clientèle dans l'organisation de la vie quotidienne ainsi que par une lutte de tous les instants menés contre l'isolement.



NOS OBJECTIFS

Informier le grand public sur l'importance de la santé visuelle et sur les services disponibles dans le réseau de la santé publique et dans le réseau communautaire. Par ses activités de prévention et de sensibilisation, la FAQ soutient ses partenaires du milieu communautaire dans la réalisation de leur mission auprès des personnes aveugles et handicapées visuelles, incluant celles avec incapacités associées ou des besoins particuliers, de même que leurs proches.

Soutenir l'intégration des personnes aveugles et handicapées visuelles, incluant celles avec incapacités associées ou des besoins particuliers, de même que leurs proches dans la société en proposant des moyens qui permettent à ces dernières de développer leur autonomie et leur potentiel dans l'accomplissement de leurs habitudes de vie.

Soutenir les personnes aveugles et handicapées visuelles, incluant celles avec incapacités associées ou des besoins particuliers, de même que leurs proches en offrant un ensemble de moyens qui leur permet d'avoir accès à un milieu de vie sécuritaire et adapté aux besoins de ses membres.



PRÉVENTION & SENSIBILISATION

Sensibiliser le grand public et soutenir la communauté



Naissance du comité de promotion

Afin de sensibiliser le grand public à notre cause et de promouvoir la santé visuelle, nous avons mis en place un comité de promotion afin d'offrir des conférences et des kiosques d'informations sur la santé oculaire et la sensibilisation à la déficience visuelle à ceux qui le désirent. En plus de faire des conférences dans les écoles et les milieux de travail, nous sommes aussi présents aux rencontres annuelles de l'Association des Parents d'Enfants Handicapés Visuel, à la fête de la rentrée du quartier Rosemont, à l'assemblée générale annuelle de l'école spécialisée Jacques-Ouellette ainsi qu'à la soirée des partenaires de l'École Bienville. Nous sommes fiers d'avoir donné une formation d'orientation et mobilité aux employées du Centre Bell pour permettre aux personnes ayant une déficience visuelle d'être mieux reçues lors d'événements au Centre Bell. Nous sommes également allés au Cégep du Vieux Montréal lors de la semaine de l'accessibilité universelle pour sensibiliser les étudiants sur la déficience visuelle.

En plus de notre engagement lors des événements communautaires, nous maintenons également une présence active dans le monde numérique ! Depuis le détournement de notre page Facebook en juin 2022, nous sommes en train de rebondir progressivement, constatant une amélioration constante de nos données de portée chaque mois. Après avoir essuyé le revers de devoir repartir de zéro, nous sommes ravis de partager que notre communauté Facebook compte désormais 667 abonnés.

Plus de 200 000 dépliants dédiés au grand public

La FAQ s'engage pleinement dans sa mission d'informer et de sensibiliser le grand public à l'importance de la santé visuelle, ainsi qu'aux services disponibles à la fois dans le réseau de la santé publique et au sein de la communauté. À ce jour, nous avons distribué plus de 200 000 brochures auprès du grand public, et la réaction a été extrêmement positive, comme en témoignent les retours positifs que nous avons reçus par le biais de nos lignes téléphoniques et de nos boîtes de réception électronique.

En complément de cette initiative, nous avons également répondu à des milliers d'appels téléphoniques et de courriels, orientant efficacement les individus vers des spécialistes de la vue. Notre objectif est de veiller à ce que chaque personne ait accès aux soins appropriés pour protéger sa vision ou puisse obtenir des informations cruciales sur les services destinés aux personnes souffrant de troubles visuels.



Aide à la communauté

En 2011, la FAQ a instauré le "Fonds Marguerite Monastesse" pour soutenir les organismes communautaires impliqués dans la prise en charge des personnes atteintes de déficience visuelle. Au cours de la dernière année, ce fonds a accordé une aide financière de plus de 7 000 \$ à ces organismes. Cette contribution a permis de faciliter la réalisation de projets et d'offrir des activités récréatives ou éducatives spécialement conçues pour les personnes vivant avec une déficience visuelle.

Voici les organismes communautaires qui ont bénéficié du Fonds Marguerite Monastesse :

Association éducative et récréative des Aveugles

Association des Aveugles de la Rive-Sud

Conseil des Aveugles de Saint-Hyacinthe

Association Récré-active des Handicapés Visuels

Nous sommes heureux de contribuer au succès des activités de nos partenaires.



LES PARTENAIRES DU SECTEUR PUBLIC

Depuis 1991, notre organisation s'engage de manière cohérente et complémentaire avec les objectifs du secteur de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des affaires municipales.

Dans le domaine de la santé et des services sociaux, nous maintenons notre collaboration active avec les centres de réadaptation spécialisés en déficience visuelle à travers tout le territoire. Cette collaboration mutuelle nous permet d'orienter des individus ayant des limitations visuelles vers nos services, où ils peuvent travailler sur leur adaptation, leur réadaptation et leur intégration. Nous sommes également bénéficiaires de l'aide financière du Programme de soutien aux organismes communautaires du gouvernement du Québec. Cette reconnaissance témoigne des nombreux efforts de notre organisation à sensibiliser le grand public à l'importance de la santé oculaire et soutenir des initiatives visant à aider la population handicapée visuelle à l'échelle nationale. .

En ce qui concerne le secteur de l'éducation, notre implication se manifeste notamment auprès d'écoles publiques spécialisées telles que l'École Jacques-Ouellette, dédiée aux jeunes atteints de déficience visuelle. En outre, nous participons activement à des activités en partenariat avec des écoles régulières de quartier, favorisant ainsi la coexistence de jeunes, qu'ils aient ou non des handicaps, tout en s'amusant.

Dans le domaine des affaires municipales, nous souhaitons mettre en lumière le soutien précieux apporté par le Programme d'Accompagnement en Loisirs de l'île de Montréal ainsi que le Fonds Diversité et Inclusion pour enfants et familles vulnérables. Ces programmes contribuent à la mise en place d'activités récréatives, sportives et culturelles spécialement conçues pour nos membres.

En outre, nos partenaires municipaux méritent une reconnaissance particulière pour leur appui inestimable à nos projets de logements adaptés. Cette collaboration nous permet de proposer 127 logements spécialement adaptés aux besoins des personnes handicapées physiques.

Le travail en partenariat avec les organismes du secteur public revêt une importance cruciale, car il prévient l'émergence de problèmes et favorise l'intégration et le bien-être des personnes atteintes de déficience visuelle au sein de la société québécoise.



AVANCÉES TECHNOLOGIQUES

Nous sommes heureux de partager avec vous nos avancées technologiques au sein de la fondation.

Au cours de la dernière année, nous avons procédé à plusieurs changements.

Évaluation du parc informatique, de logiciels et du système téléphonique

Dans le but de maintenir une performance accrue, nous avons procédé à l'évaluation complète de notre parc informatique ainsi que de notre système téléphonique. Dans cette démarche, nous avons acquis de nouveaux logiciels et remplacé des pièces et des appareils vieillissants.

Le premier changement fut de se munir d'un nouveau logiciel comptable afin de nous arrimer aux pratiques courantes du marché et ultimement gagner du temps à plusieurs niveaux. Cette migration a été accompagnée d'une formation offerte par l'entreprise.

Nous avons également débuté le processus de mise à niveau de notre serveur ce qui nous permettra d'assurer son bon fonctionnement pour une période d'environ 7 ans. Nous en profiterons pour migrer nos données vers SharePoint, un système infonuagique sécurisé. Afin d'assurer une bonne transition, une formation SharePoint a été offerte aux employés responsables de la migration. Le serveur sera utilisé exclusivement pour nos logiciels n'offrant pas de version infonuagique.

Loi 25 – Protection des renseignements personnels

Ces changements nous permettront également de nous conformer plus facilement à la loi 25 concernant la protection des renseignements personnels. L'application de cette loi exige plusieurs changements administratifs lors de la gestion et le traitement des renseignements personnels. Nous avons mis sur pied un comité de sécurité qui veille à ce que le tout soit conforme.

La loi 25 apporte beaucoup de changements à la FAQ

- Logiciel de gestion de mots de passe;
- Mise en place d'une gestion des plaintes et registre des incidents;
- Mise en place d'un comité responsable de la protection des renseignements personnels;
- Division des données infonuagique selon les départements.



SOUTENIR L'INTÉGRATION EN DÉVELOPPANT L'AUTONOMIE ET LE POTENTIEL DE PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE LEURS HABITUDES DE VIE



Pour la FAQ, il est impératif de développer rapidement l'autonomie et le plein potentiel des enfants vivant avec des limitations visuelles. Nous croyons qu'il faut intervenir précocement et mettre en place des moyens qui permettront à ces derniers de vivre des expériences positives et significatives qui auront des impacts directs sur leur développement.

Participer aux activités de la FAQ permet aux jeunes de briser leur isolement et de développer leurs habiletés sociales. Lors de chaque activité, leur réseau d'amis grandit jusqu'au point de devenir une seconde famille.





SERVICE DES LOISIRS

Retour en force de notre magnifique programmation

La Fondation est heureuse d'avoir un camp de jour certifié par l'Association des camps du Québec et d'offrir une magnifique programmation et une belle variété d'activités tout au long de l'année.

Pour la dernière année, nous pouvons annoncer que nous avons eu **580 inscriptions** aux différentes activités proposées par notre équipe composée de **55 moniteurs** et de nos 4 bénévoles. Ce grand travail réalisé par notre équipe a permis à nos jeunes participants d'avoir accès à **plus de 500 heures d'activités récréatives, sportives et culturelles**.

La Fondation des Aveugles du Québec est également très satisfaite de la participation à ses camps de jour et à ses camps de vacances. L'équipe a accueilli **45 jeunes différents** à son camp de jour et ses camps de vacances qui se sont déroulés au Camp Edphy, au Camp Bruchési ainsi qu'au Camp KENO.

Au chapitre des activités les plus populaires, les jeunes ont grandement apprécié leur expérience à **Saute-moutons**, à la **sortie de Deltaplane**, à **La Ronde** et à la fin de semaine de ski alpin au **Mont-Tremblant**. Les émotions étaient au rendez-vous tout au long de ces magnifiques journées. Nous devons également souligner le vif succès remporté par nos sorties hebdomadaires en ski alpin.





LOISIRS LOCATAIRES



Offrir un milieu de vie sécuritaire et adapté aux besoins des personnes handicapées visuelles

La Fondation des Aveugles du Québec offre des services dans le domaine des loisirs, de l'accompagnement et du soutien à ses locataires, tout en offrant un milieu de vie stimulant et sécuritaire.

Nous accompagnons les locataires dans leur processus d'adaptation, de réadaptation et d'intégration. Ces moyens permettent de briser l'isolement et favorisent l'autonomie et l'intégration sociale des personnes handicapées visuelles qui résident dans nos habitations adaptées. Dans ce contexte, nous offrons de nombreux services et une superbe programmation d'activités récréatives.

En 2022-2023, nous avons eu un taux record de participation de 3752 participants dans nos 484 activités organisées par l'équipe d'intervenants communautaires dédiés aux habitations adaptées. Il s'agit là d'un sommet historique dont nous sommes très fiers. Nous tenons à féliciter le personnel et les bénévoles impliqués dans ce grand succès de participation.

Nous avons tenu des rassemblements dans le cadre d'occasions spéciales telles qu'une sortie au Musée Pointe-à-Callière, à la Cabane à sucre, au Barbecue des locataires. Nous ne pouvons passer sous silence nos soirées sportives telles que la soirée Super Bowl organisée par les locataires de la rue Sherbrooke. Ces événements jouent un rôle essentiel dans le renforcement des liens au sein d'une communauté et contribuent grandement à forger un sentiment d'appartenance et de fierté auprès de nos locataires.



PORTRAIT DE NOS LOCATAIRES

**RÉSIDENCE
HABITOEIL MONTRÉAL
(RHM)**



**LES HABITATIONS
HABITOEIL ROSEMONT
(LHHR)**



**LES HABITATIONS
COUP D'OEIL
(CD)**



**LES HABITATIONS
DE LA FAQ - PIERRE-BERNARD
(LHFAQ-PB)**



**LES HABITATIONS
DE LA FAQ - SHERBROOKE
(LHFAQ-S)**





Projet d'habitation Grande-Allée

Le projet d'habitation Grande-Allée de La Fondation des Aveugles Du Québec est une initiative captivante qui vise à répondre aux besoins de la communauté des personnes handicapées visuelles sur la rive sud de Montréal. Le choix de cet emplacement découle d'une analyse approfondie des besoins de la communauté des personnes handicapées visuelles dans le grand Montréal.

Le projet Grande-Allée sera composé de 23 logements spécialement adaptés aux personnes ayant une limitation visuelle. Ces logements seront conçus pour offrir une accessibilité maximale, avec des fonctionnalités telles que des espaces de cuisine adaptés, des systèmes d'éclairage optimisés et des dispositifs de sécurité améliorés pour garantir le bien-être des résidents.

En ce qui concerne le calendrier, le projet devrait être terminé d'ici la fin de l'année 2024. Outre La Fondation des Aveugles du Québec, qui apporte son expertise en matière de logement adapté, d'autres partenaires jouent un rôle essentiel dans la réalisation de ce projet : Atelier Habitation Montréal, la Société d'Habitation du Québec et la SCHL apportent un indispensable soutien financier au projet. De plus, la collaboration avec la ville de Longueuil garantit que le projet s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain.

Pour s'inscrire à notre liste de demandeurs : <http://habitationsfaq.org>.

En résumé, le projet Grande-Allée représente un jalon crucial dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant une limitation visuelle dans le grand Montréal. Il démontre l'engagement continu de l'organisation envers cette communauté et sa volonté de créer un environnement inclusif où chacun peut prospérer.



RAPPORT FINANCIER

Revenus

Collecte de fonds	330 786 \$
Publipostage	520 149 \$
Dons	1 185 844 \$
Autres revenus	105 802 \$
Total des revenus	2 142 581 \$

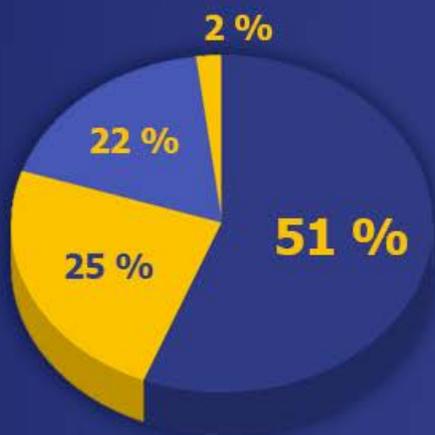
Dépenses

Frais d'administration	479 135 \$
Frais de campagnes de financement	419 429 \$
Frais financiers	34 153 \$

Services aux bénéficiaires

Loisirs	417 661 \$
Habitation/Dépannages/Aide individuelle	257 024 \$
Prévention et sensibilisation	298 844 \$
Total des dépenses et services	1 906 246 \$

Excédent (insuffisance) des revenus moins les dépenses et services 236 335 \$



51 % Services aux bénéficiaires
25 % Frais d'administration
22 % Frais de campagnes de financement
2 % Frais financiers



VIE DÉMOCRATIQUE

Notre conseil d'administration

La Fondation des Aveugles du Québec tient à remercier les bénévoles et les membres de son personnel qui se sont impliqués au sein du conseil d'administration.

La contribution de ces généreuses personnes à la mission de l'organisme est précieuse pour nous.

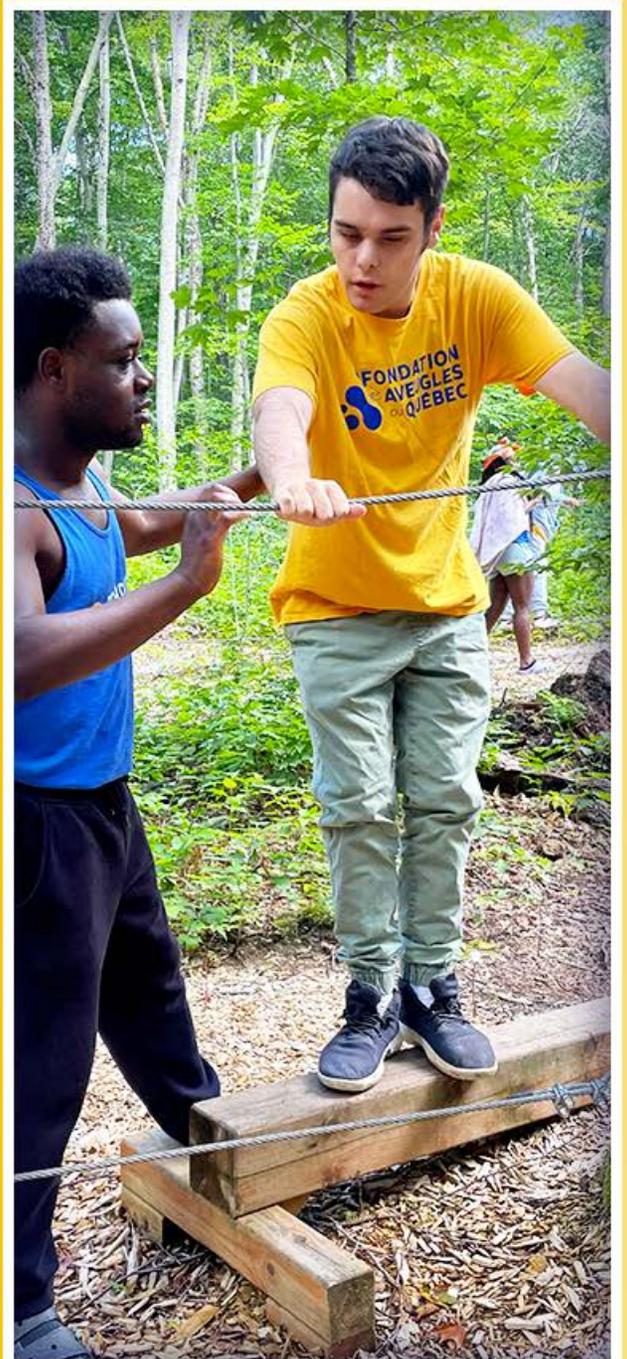
Membres du conseil
d'administration
2022-2023

Michaëlle Joseph, Présidente
Véronique Vézina, 1ère Vice-Présidente
Élizabeth Butler, 2ième Vice-Présidente
Nicole Mazerolle, Secrétaire
Jean-Claude Duclos, Trésorier
Alexandre Bellemare, Administrateur
Francis Bibeau, Administrateur
Karine Descoteaux, Administratrice
Mario Boulet, Administrateur

Les membres qui composent le conseil d'administration ont été élus lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 19 novembre 2022 à Montréal.

9 administrateurs dont **6** ayant une DV
8 employés temps plein dont **2** ayant une DV
7 employés temps partiel dont **5** ayant une DV
37 moniteurs dont **3** ayant une DV
62 bénévoles
2500 membres

**Un travail
d'équipe**





RAPPORT ANNUEL

www.fondationdesaveugles.org



Conception visuelle et idée originale
Mylène Camirand

Rédaction
Sandrine Courtois